

Initiatives ministérielles

heureux que des collègues, dans d'autres coins de la Chambre et dans l'opposition, aient fait de ce combat leur combat. Je les en félicite.

Nous voulons que la Société Radio-Canada ait pour rôle de promouvoir l'unité nationale. Nous voulons des institutions nationales qui se portent à la défense du Canada.

[Français]

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): Monsieur le Président, tout d'abord, je désire remercier mon collègue pour son excellente présentation.

Je me réjouis que l'étude de la Loi sur la radiodiffusion nous permette de remettre sur le tapis une fois de plus la question de l'unité nationale. Pour moi, comme pour des millions de Canadiens et de Québécois, cette question revêt une importance primordiale, elle me tient à coeur et me préoccupe au plus haut point. Comment alors ne pas profiter de toutes les occasions pour faire acte de foi en un pays dont je suis fière, je dois le dire, en un pays qui est le mien, le nôtre, un pays qui est admiré et respecté par le monde entier? Dites-moi: sur cette planète, où serions-nous mieux qu'ici au Canada? Mais on est en train de le détruire par un projet de loi qui est néfaste, qui est mal formé et qui est inacceptable pour les Canadiens et les Canadiennes.

Je vous dis, et vous ne serez pas étonné, que lorsque je lis les journaux du Québec ou que j'écoute la télévision, je ne peux m'empêcher de me demander qui défend les intérêts du Canada dans ma province! On nous parle de souveraineté, d'indépendance à profusion; mais de fédéralisme, à peine. Comme le disait si bien le leader de mon parti: «Personne n'a le courage de parler du Canada au Québec.» Ce qui est très triste, à mon avis.

Comme vous le savez, monsieur le Président, mon leader le disait bien: Personne n'a le courage de parler du Canada au Québec, ce qui est très juste, à mon avis. Et c'est la raison qui m'amène à m'opposer à l'abrogation de la clause sur l'unité nationale que propose le projet de loi C-40 qui est présentement à l'étude.

Le projet de loi annule en effet la mission même confiée à Radio-Canada en 1968, à savoir et je cite:

Contribuer au développement de l'unité nationale et exprimer en permanence l'identité canadienne.

Si on enlève cette obligation à Radio-Canada, qui prendra la relève? Radio-Canada n'est-il pas le centre nerveux des communications chez nous? Ce qu'a vraiment même dit notre premier ministre. Et qu'est-ce qu'on va accomplir par ce changement de mot, tel que proposé par le gouvernement, qui n'ajoute rien, mais qui, au contraire, contribue à diminuer l'importance de la mission de Radio-Canada? Il ne fait aucun doute en effet qu'au moment où notre pays est aux prises avec des divisions importantes au sujet de notre Constitution et des questions linguistiques, au moment où l'intolérance et le racisme sont trop souvent perceptibles, Radio-Canada peut constituer un lien qui unit et réunit les Canadiens d'un bout à l'autre de notre grand pays. C'est lui qui peut promouvoir notre identité et mettre en évidence la nature absolument unique de notre nation.

L'infrastructure, monsieur le Président, est déjà là. Et je ne comprends pas pourquoi on n'aurait pas encore l'obligation de la garder en bonne taille, en bonne forme et en bon état. Pourquoi veut-on empêcher toutes ces actions et ne pas promouvoir l'unité nationale? C'est incompréhensible.

Peut-on appeler pareille mission de la propagande comme le disent les conservateurs, et je cite mon leader, M. Jean Chrétien:

La raison d'être d'un pays c'est de survivre.

Il faut parler du Canada au Québec. Et jamais, depuis la Confédération, la survie de notre pays n'a-t-elle été aussi menacée.

Même après l'échec de l'Accord du lac Meech, il nous faut donc continuer de cultiver une volonté de vivre ensemble, de nous comprendre, de respecter, appuyer et apprécier toutes nos différences. Il nous faut insister davantage sur les ressemblances qui nous unissent que sur les différences qui nous divisent. En retirant à Radio-Canada l'obligation de promouvoir l'unité nationale et non l'Union nationale, comme l'a dit à la Chambre à plusieurs reprises notre ministre des Communications, qui se croit encore au milieu des années 1960, est-ce qu'on va empêcher la diffusion à profusion de scènes qui nuisent à l'unité nationale? Dans l'affirmative, je reviendrai et je reviens sur ma position.

À mon avis, le fait de changer les mots ne changerait rien. La liberté de presse serait toujours respectée, et je l'espère profondément. Je pense ici aux tristes événements isolés de Brockville et de Sault-Sainte-Marie qui, à force d'être montrés à l'écran, nous ont fait croire que tous les Canadiens anglais étaient intolérants, ce que notre histoire a contredit à maintes reprises. Cela est inacceptable.